

## 日本人妻による子供の「連れ去り」フランスで非難の声 フランス人の夫らがマクロン大統領に直訴- 7月第1週 フランス最新ニュース-

---

### 7月第1週にフランスで注目されたニュースをご紹介します

---

- ・ 日本人妻による子供の「連れ去り」フランスで非難の声  
フランス人の夫らがマクロン大統領に直訴
- ・ パリの星付きレストランで高級ワイン盗難 被害額はおよそ7290万円
- ・ フランス人の運転マナー悪化、運転中のスマホや車間距離を守らず
- ・ フランス国鉄、駅の窓口削減で最大2時間待ちの行列

## 日本人妻による子供の「連れ去り」フランスで非難の声 フランス人の夫らがマクロン大統領に直訴

---

7月第1週のニュースでアンサンブルスタッフが最も注目するニュースを、日本語とフランス語を交えて詳しくご紹介します。今回は日本人妻による子供の「連れ去り」フランスで非難の声  
フランス人の夫らがマクロン大統領に直訴です。

### フランス語原文

---

Enlèvements d'enfants par une épouse japonaise : de grandes critiques en France et les ex-maris font appel au président Macron

Le mercredi 26 juin, le président Emmanuel Macron, venu au Japon pour participer au sommet du G20 à Osaka, s'est entretenu avec les pères français concernés par ce problème critiqué de

confiscation d'enfants par leur ex-épouse japonaise. Il s'est exprimé ainsi : « Je sais les difficultés des pères français séparés de leurs conjointes japonaises et la souffrance qu'ils vivent » et a déclaré qu'il les soutenait.

Le fait, en cas de divorce d'un couple franco-japonais (ou un autre pays), que le conjoint japonais (principalement des femmes) rentre au Japon ou s'éloigne de son ex-mari avec ses enfants tout en faisant en sorte que l'ex-mari ne puisse pas revoir ses enfants, est sévèrement critiqué en France, et les mots « confiscation » et « enlèvement » sont largement utilisés.

Le documentaire diffusé le 21 mars dernier sur les chaînes de télévision française, intitulé « Japon, les enfants kidnappés » a bouleversé la France.

Toute de suite après la diffusion, des critiques très sévères se sont enchaînées sur Twitter comme : « Le Japon est un pays qui prônent les discriminations », « Au Japon il n'est pas illégal pour les mamans d'enlever leurs enfants à leur papas étrangers », « Je ne peux pas voir ça, ça me brise le cœur ».

Le documentaire est étroitement lié à deux Français, Emmanuel de Fournas et Stéphane Lambert.

Emmanuel se rend chez son ex-femme pour parler à sa fille, qu'il n'a pas vue depuis près de trois ans, mais son ex-femme refuse en lui disant que sa fille a peur de lui et lui demande de s'en aller. Elle a appelé la police et à leur arrivée, elle leur a affirmé qu'elle a fait un contrat post divorce pour que le père ne puisse pas s'approcher de sa fille. Il a alors montré un document fait dans un tribunal français stipulant qu'il a le droit de voir sa fille une fois toutes les deux semaines et pendant la moitié des vacances, mais son ex-femme lui a rétorqué « ça c'est en France, ici c'est le Japon ».

De plus, Stéphane a le droit de rencontrer son fils 4 heures par mois depuis le divorce, mais l'ex-femme refuse de le faire et Stéphane ne peut toujours pas voir son fils.

Le programme explique que depuis 2010, deux Français ne pouvant pas voir leurs enfants se sont suicidés.

Au Japon, au divorce, une garde unique est adoptée dans laquelle un seul parent a la garde et, dans de nombreux cas, la garde est confiée à la mère. En revanche, en Europe et aux États-Unis, y compris en France, la garde est partagée, il est courant que les deux parents aient la garde. La priorité est donnée au droit des enfants de rencontrer leurs parents, ainsi même après le divorce les enfants peuvent aller et venir entre les résidences des deux parents.

Dans les pays européens qui autorisent la garde conjointe, le fait de partir avec son enfant et de laisser l'ex-conjoint dans l'impossibilité de voir son enfant est considéré comme un « enlèvement ».

Même pendant que le couple est marié, si le conjoint ne rentre que temporairement dans son pays sans le consentement de l'autre partie ou s'il ne peut pas le confirmer, cela est considéré comme un enlèvement et peut être puni par la loi en tant que crime.

La Conférence de La Haye de droit international privé (HCCH), organisation internationale dont le siège est situé à La Haye aux Pays-Bas et qui vise à unifier le droit international privé, est l'une des raisons pour lesquelles le nombre de mariages internationaux a augmenté dans le monde. En octobre 1980, une convention sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants a été signée afin de résoudre le problème de l'enlèvement des enfants par les parents. C'est ce que l'on appelle la Convention de La Haye.

En mai 2019, 100 pays ont signé la Convention de La Haye, dont le Japon.

Selon la Convention de La Haye, le bonheur et les droits des enfants sont considérés en premier lieu. En règle générale, elle prévoit un cadre permettant de retourner rapidement dans le pays de résidence d'origine, et permettant aux parents et aux enfants de se rencontrer par-delà les frontières, afin de protéger les enfants des effets néfastes des changements brusques tels que l'« enlèvement » par l'un des deux parents, la rupture de communication avec l'autre parent ou la famille et les amis, et une culture différente avec une langue différente.

Dans le cas de l'affaire d'Emmanuel et de Stéphane l'enfant n'ayant pas été emmené de France au Japon, cela s'étant passé à l'intérieur du Japon où la garde est exclusive, les médias français ont rapporté qu'il s'agissait d'un "enlèvement légal". La Convention de La Haye étant un traité international blâmant les « enlèvements » d'un pays à l'autre, dans ce cas c'est la loi japonaise qui prime.

Le président Macron, en visite au Japon à l'occasion du sommet du G20 à Osaka, a rencontré Stéphane et les autres lors de sa rencontre avec un représentant de l'association française au Japon et a prononcé les mots suivants pour soutenir les anciens maris : « Je sais les difficultés des pères français séparés de leurs conjointes japonaises et la souffrance qu'ils vivent », « Nous sommes de leur côté et continuerons à lutter contre ce problème ».

En réponse à ces mouvements et aux critiques internationales croissantes, le ministère de la Justice a annoncé le 9 mai qu'il serait sur le point d'envisager la possibilité d'introduire la garde partagée.

### 【番組情報】

[iPhone, iTunes](#)はこちら

### 【番組説明】

FRANCE 365 「最新ニュース」とは、オンラインフランス語学校アンサンブルアンフランセが運営している、フランス情報サイトのPodcast番組。

フランス在住の日本人ジャーナリストが厳選した「フランスの今」を伝えるべく、「フランス最新情報」をお届けしています。

### 毎週、週末～週初めをめぐりにお届けします

確実にお届けするための方法として、iTunesやPodcastの、アプリの購読ボタンを押せば自動的に配信されますので、ぜひ「購読する」のボタンを押してください。

配信者：株式会社アンサンブルアンフランセ

カテゴリ：教育 [言語](#)

公開数：すべて

番組の時間：15分～20分

番組のタイプ：フランス最新ニュース

オンラインフランス語学校

# ENSEMBLE EN FRANÇAIS

アンサンブルアンフランセ

オンラインフランス語学校アンサンブルアンフランセは、プロの講師によるマンツーマンのスカイプレッスンが1回1500円～受講できます。いつでもどこでも手軽に受講できる利便性と生徒一人一人にカスタマイズされた質の高いレッスンが好評です。

